

Association Belle et Lambon
Rue René Gaillard
Mougou
79370 Aigondigné

A Mougou, le 15 octobre 2024

Communauté de commune
Mellois en Poitou
Les Arcades
2, place de Strasbourg
79500 MELLE

Objet : Demande de subvention exceptionnelle de 5000€ pour déficit budgétaire

Monsieur le Président,

Dans le cadre de notre partenariat et en complément de la Convention pluriannuelle d'objectifs 2022-2024 conclue avec la Communauté de Communes Mellois en Poitou, nous faisons face à un déficit budgétaire exceptionnel de 5000€ pour l'année en cours. Ce déficit est dû à l'augmentation des charges liée à l'inflation, malgré une gestion rigoureuse de nos ressources, une diminution des sorties, des transports, des charges de fournitures d'animation.

Nous sollicitons ainsi votre bienveillance pour l'octroi d'une subvention exceptionnelle de 5000€ afin de combler ce déficit et garantir la continuité de nos actions au bénéfice de l'enfance et de la jeunesse, conformément aux objectifs définis dans notre projet associatif.

Nous restons à votre disposition pour toute information complémentaire et vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos salutations distinguées.

Fabien Juge-Le Carrer, coprésident
Gaëlle Hipeau, coprésidente
de l'association « Belle et Lambon »